«Budget de l'enseignement agricole : « Il n'est pas admissible que le deuxième réseau éducatif de notre pays soit ainsi méprisé ! » Françoise FERAT, Sénateur de la Marne»

03/12/2015

PLF 2016 - Françoise FERAT, Sénateur de la Marne, Budget de l'enseignement agricole :*« Il n'est pas admissible que le deuxième réseau éducatif de notre pays soit ainsi méprisé ! »*

Françoise Férat, sénateur de la Marne, à nouveau rapporteur du budget de l'enseignement agricole, a fait adopter hier soir un amendement qui rétablit les crédits de cet enseignement.

En effet, un amendement du Gouvernement déposé à l'Assemblée nationale, avait ponctionné 2, 5 millions d'euros. Alors qu'il ne représente que 2 % du budget de l'Éducation nationale !

L'enseignement agricole est le deuxième réseau éducatif du pays, il constitue une véritable filière d'excellence, dont les résultats sont parmi les meilleurs. ***«Il est intolérable qu'il soit ainsi méprisé et ce, pour la deuxième année consécutive »*** déplore la sénatrice. L'an passé le Gouvernement avait déjà déposé un amendement identique, qu'il avait rétabli en seconde lecture à l'Assemblée nationale.

« La ministre n'a même pas été présente pour l'examen de la mission enseignement scolaire devant la Haute assemblée, en raison de sa présence à un meeting politique ! Alors que l'Éducation nationale est le 1er budget de notre pays ! » souligne la sénatrice.

Elle s'inquiète par ailleurs de l'avis défavorable du Gouvernement sur l'amendement qu'elle a fait adopter. « *Il laisse malheureusement présager du sort qui lui sera réservé en seconde lecture à l'Assemblée nationale* ».

« Je ne peux que constater de nouveau le mépris avec lequel l'enseignement agricole est traité. Comme un enseignement qui ne mérite pas que le ministère de l'Éducation s'en préoccupe, quand bien même il a les meilleurs taux d'insertion professionnelle. Et surtout quel mépris pour les jeunes qui choisissent cette filière ! ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC